



**Une
expérience de
prévention :
20 000
interventions
« sur
le terrain ».**

Un des feux sur Tanneron vu de l'Auberge des Adrets
Photo J. Gluck

LA SURVEILLANCE DE LA FORÊT EN ÉTÉ, PEUT-ELLE EMPÊCHER LES INCENDIES ?

par Jacques GLUCK*

Chaque année, de fin juin à mi-septembre, la Côte d'Azur reçoit des centaines de milliers d'estivants, venus de toutes les régions de France et de presque tous les pays d'Europe. Trois raisons expliquent cette migration saisonnière vers le Midi : la rapidité des communications, un niveau de vie plus élevé qu'autrefois (d'autant plus que, grâce au camping, la Côte d'Azur n'est plus un luxe réservé aux gens fortunés), et la certitude d'avoir du beau temps. Le soleil fait la joie des vacances.

Cet afflux de touristes pose des problèmes difficiles à résoudre : hygiène et sécurité des plages, distribution de l'eau etc. Le forestier, quant à lui, craint, pendant ces

deux mois et demi d'été, de voir la forêt qu'il aime devenir un désert calciné. Chaque jour, en effet, des centaines de réchauds sont allumés dans l'herbe sèche, près de la broussaille, pour la cuisson des repas; des milliers de cigarettes sont jetées au sol; chaque nuit, de nombreuses personnes dorment dans la forêt. Les ordures s'accumulent dans les endroits les plus fréquentés, la flore et la faune souffrent. Comme il est impossible d'interdire l'accès de la forêt, des mesures de sauvegarde sont à prendre par les pouvoirs publics d'une part, par les propriétaires d'autre part, étant entendu que le feu ne fait pas de distinction entre forêts privées, communales et domaniales, ce qui revient à dire que tous les responsables doivent se concerter pour agir.

Avant d'énumérer ces mesures, je voudrais dire qu'elles ne sont pas le fruit d'une réflexion théorique, mais d'une surveillance « sur le terrain » qui dure depuis

15 ans. Les copropriétaires du Groupement Forestier de l'Estérel m'ont demandé en 1967 de m'occuper, à titre bénévole, de ce secteur forestier de 250 hectares, situé dans le Massif de l'Estérel, entre Fréjus et Cannes. Les arbres, chênes-lièges, chênes blancs, chênes verts, châtaigniers, poussent bien sur ce versant nord, relativement humide. Les pins maritimes ont pratiquement disparu, tués par la maladie. Le sous-bois, très serré, se compose de bruyères, de genêts épineux, de cistes et d'arbousiers. Mon premier souci est évidemment d'empêcher la destruction de cette forêt par l'incendie. Elle a brûlé en 1923 et en 1943 (et partiellement en 1964). C'est pourquoi, depuis 15 ans, je fais chaque jour des patrouilles de surveillance, de fin juin au 15 septembre, sur la Route Nationale 7 et sur les chemins forestiers, autour du lieu-dit « L'Auberge des Adrets ». Une patrouille entre 12 h 30 et 13 h 30, une autre vers

* Jacques GLUCK

Responsable
du Groupement Forestier
de l'Estérel
Les Adrets de l'Estérel
83600 Fréjus
Tél. : 94/40.36.21

17 h, et une à la tombée de la nuit, pour les campeurs dits « sauvages ». Les jours de Mistral, ma surveillance est presque ininterrompue, jusqu'à minuit, et de leur côté les Sapeurs-Pompiers des Adrets de l'Estérel contrôlent le secteur compris entre le village et le Lac de St Cassien, très fréquenté. Je m'arrête auprès de chaque famille en train de pique-niquer ou de se reposer, pour recommander de ne pas faire de feu et de ne pas fumer. L'accueil qui m'est réservé est aimable; les touristes semblent heureux de recevoir une information directe sur les feux de forêts. J'ai rencontré ainsi, en moyenne, une vingtaine de familles par jour. Soit environ 1 500 par été, donc 20 000 depuis 1967. C'est en m'appuyant sur ces vingt mille observations qu'il m'est possible d'arriver aux conclusions suivantes :

1. **L'imprudence est très fréquente.**
2. **Le public n'est pas suffisamment informé.**
3. **Des mesures de prévention peu coûteuses sont à prendre de toute urgence.**

1. L'imprudence est très fréquente.

Il n'est pas étonnant qu'il y ait de nombreux départs de feu, qui ne sont pas toujours graves, heureusement. Ce qui est surprenant, c'est qu'il n'y en ait pas davantage ! A chaque patrouille, sauf de rares exceptions, je fais éteindre des cigarettes, des butanes, et même des barbecues ou des petits feux de bois. J'ai vu des réchauds à alcool, à essence, et même des personnes faisant cuire une omelette sur une boîte de conserve, contenant de l'essence enflammée. Cinq fois, en 15 ans, je suis arrivé, au cours d'une patrouille, juste au moment où l'herbe sèche commençait à brûler : deux fois par mégots de cigarette, deux fois par butane, une fois par feu de bois. Il m'est impossible de savoir combien de départs de feu ces patrouilles ont évité, mais ce que je viens de dire me semble justifier les efforts consentis. Quant à la dépense (personne ne me rembourse mon essence), elle n'est certes pas négligeable, mais elle reste très raisonnable.

geable, mais elle reste très raisonnable.

Il est intéressant de savoir quels sont les touristes ou les promeneurs les plus imprudents. Je n'ai pas manqué de faire mes petites statistiques. Permettez-moi de ne pas citer ici de noms de régions ou de pays, par politesse vis-à-vis de nos hôtes. Mais je voudrais dénoncer quelques idées fausses, et qui ont la vie dure !

— La première : contrairement à ce que le « bon sens » pourrait laisser croire, **ce ne sont pas les touristes venus du Nord** (Nord de la France, Belgique, Hollande...) **qui sont les plus imprudents.** Ce sont les riverains de la Méditerranée, sauf les Varois; « parce que nous, Monsieur, vous savez, les feux de forêts, on connaît ça ! » Et on me montre le litre d'eau posé à côté du réchaud, destiné (je vous assure que c'est vrai) à éteindre la broussaille au cas où elle viendrait à prendre feu !

— La seconde : contrairement à ce qu'affirment certains responsables, de très nombreuses personnes, qui savent que la forêt brûle, **ne pensent pas qu'une cigarette, un réchaud, puissent provoquer un désastre.** L'information du public sur ce point est très insuffisante.

— La troisième : la très grande majorité des promeneurs croient qu'un départ de feu est facilement arrêté par les sapeurs-pompiers. **On ignore la rapidité stupéfiante avec laquelle un feu se propage en forêt;** on ignore le temps qu'il faut à un camion d'incendie roulant à 60 km à l'heure pour se rendre sur un feu situé à 10 ou 20 km de son garage.

2. L'information du public.

Ce qui vient d'être dit justifie un effort d'information, qui existe, certes, mais qui reste trop épisodique et insuffisant. Les journaux, la radio, la télévision, présentent les feux de forêts comme des calamités naturelles, inévitables, tels les tremblements de terre ou les inondations; alors que les feux sont mis par l'homme, soit par imprudence, soit par malveillance. Au début de chaque été, une cam-

pagne vigoureuse serait utile : « Ne fumez pas en forêt, n'allumez pas de réchauds, ne faites aucun feu ». D'autre part, il faudrait implanter des panneaux aux endroits où les routes commencent à traverser la forêt, et sur les lieux les plus fréquentés. Ces panneaux doivent représenter une cigarette, un butane, un feu de bois et une tente, avec la mention « INTERDITS ».

3. Les mesures de sauvegarde.

Les nettoiements, les pare-feux, sont utiles. Mais l'idéal c'est d'empêcher les départs de feu. Il convient donc de fermer les routes forestières, non indispensables à la circulation, les jours de grand vent. Cette mesure a déjà été prise, avec d'excellents résultats. Il convient aussi de multiplier les patrouilles de surveillance. Mais les heures dangereuses se situent entre 12 h 30 et 13 h 30, et vers 22 h, ce qui peut poser des problèmes pour les personnes qui ne sont pas bénévoles. Enfin, il faut verbaliser dans les cas les plus graves, feu de bois en pleine forêt par exemple.

* * *

Et si, hélas, le feu part, il faut intervenir le plus rapidement possible. Pour cela, il convient de multiplier les petits Corps de sapeurs-pompiers dans les villages forestiers. Les hommes connaissent parfaitement le terrain, savent où il faut arrêter le feu, et, surtout, il ne leur faut que quelques minutes pour se rendre sur l'incendie. Deux camions, deux radios, constituent le minimum indispensable. Ce n'est pas une dépense insupportable, quand on pense aux dégâts irréversibles que provoquent les feux de forêts.

Une surveillance plus efficace, une information inlassable, une intervention rapide des secours, c'est à ce prix que nous sauverons un patrimoine forestier menacé de mort. En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, le succès viendra d'une action concertée, d'un effort de tous les hommes de bonne volonté.

J. G.